



bonne et heureuse année 2008

Chers amis du Parc du Rocher,

*Ce parc est magique pour beaucoup d'entre nous... il nous permet de nous ressourcer chaque année... de baigner nos fatigues et de repêcher nos rêves d'enfants... de fabriquer aussi ceux des plus petits... C'est sans doute pour cela que nous **avons tant à cœur de l'embellir** d'une année sur l'autre. En rédigeant les pages qui suivent, je me suis rendu compte que vous étiez toujours, les uns ou les autres, à la source de chacune des améliorations obtenues cette fois-ci encore aux enveloppes de quartier : « Ici le lampadaire n'éclaire plus, là ce serait bien de s'asseoir pour remettre les chaussures des petits-enfants, il y a un trou dans cette descente à la mer entre la chaussée et le tapis, c'est fou ce qu'ils sont saillants ces tampons d'égouts, l'entrée de la 1^{ère} avenue serait plus pratique avec un petit parking, l'autre jour j'ai failli me rompre les os en passant sur les enrochements des Nolleaux parce que la mer était haute, etc... etc... » Vous étiez la source, notre Association a été votre relais et les Services Techniques Municipaux ont fait le reste... c'est-à-dire beaucoup ! Merci à chacun... on ne s'en sort pas les uns sans les autres... je me demande si ce n'est pas un peu ça la vie associative.*

*J'ai pris conscience, encore un peu plus, de **la nécessité vitale de s'intégrer dans un environnement plus vaste...** du haut des images satellites d'Internet, nos parcs de la Grière se confondent dans un unique massif de verdure : nous sommes tous en charge de son reboisement là où nous pouvons planter des arbres nous-mêmes. Nos parcs sont également tous bordés par le même trait de côte que nous aurons à défendre ensemble, en particulier grâce aux pouvoirs publics, alors que la mer le menace parfois en haussant le ton, comme ces tout derniers jours... Notre Association garde son rôle d'information, restant vigilante et solidaire avec celles des autres parcs. Notre souhait d'une coordination efficace est plus réel que jamais.*

*La maîtrise de cet environnement, l'aménagement des voies de circulation et des grands équipements collectifs, **c'est le métier des responsables politiques, pas le nôtre**, nous le savons bien. Ce sont eux qui décident du cap. Quelle que soit la main qui tient ou tiendra la barre, nous savons qu'elle a été ou sera désignée par la majorité des Tranchais. Notre choix est de respecter les rôles, sans les mélanger, et notre chance est de rester modestement à notre place de petite association de résidents secondaires pour 90% d'entre nous, dans l'acceptation calme des opinions de chacun... forcément différentes... L'essentiel me paraît être de continuer à servir ensemble un lieu de vacances et de vie en permettant à tous de s'y trouver bien, sur les eaux calmes de la convivialité...*

C'est dans cet esprit que j'adresse à chacun d'entre vous mes vœux les plus cordiaux : que cette année soit heureuse et que les vents vous soient favorables.

Raymond Pilet, président

ASSOCIATION DU PARC DU ROCHER
bulletin de Janvier 2008



Des résidents mieux éclairés ...



Plusieurs adhérents ayant signalé des lampadaires défectueux, d'autres occultés par les arbres, l'Association a d'abord répertorié les éclairages publics de notre parc : 28 réverbères dont 8 de *l'ancienne génération* (en long, avec ampoule blanche, totalement inefficaces et plus dépensiers en électricité) et 20 *nouvelle formule* (sphériques, avec ampoule orange, très lumineux et plus économiques en énergie). Certains secteurs ne sont pas du tout éclairés et ont connu plusieurs cambriolages nocturnes ces derniers étés. Enfin, nombre de lignes électriques disparaissaient par endroit dans les branches de pin. Ces observations ont alors été transmises au Directeur du Centre Technique Municipal. A la réunion des enveloppes de quartier du 1^{er} octobre nous avons demandé le remplacement des 3 projecteurs les plus urgents, surtout vers l'entrée du parc. Demande accordée à la 2^e réunion des enveloppes du 26 novembre (1 920 €). Par ailleurs l'EDF a fait procéder à l'élagage systématique des branches menaçant les lignes électriques, lors de la dernière semaine de novembre. Bien joué : la tempête a soufflé très fort le dimanche 9 décembre. La municipalité a fait passer le broyeur végétal pour nettoyer avant Noël.



S'asseoir devant la mer ... pour rêver ... remettre les chaussures des tout petits, aussi !



Les grands parents sont aux anges quand ils font des châteaux de sable ou pataugent dans la mer avec leurs petits enfants... Arrive toujours un moment où il faut rentrer à la maison. Oui ! Mais à la fin du tapis, il y a le goudron et les graviers et il faut bien remettre ces petits pieds dans leurs chaussures. Bonjour la gymnastique pour les seniors ! Une mamie nous a signalé qu'un banc serait le bien venu, au bout du tapis, pour le confort de l'opération. Son idée, relayée par l'Association à la réunion des enveloppes de quartier, a été prise au sérieux et un banc sera installé avant l'été, à la descente de la 2^{ème} avenue. A propos de bancs, celui qui avait été démolì, près de son frère jumeau, accès de la 1^{ère} avenue, a été réparé à notre demande et sera remis en place avant les beaux jours.

Amélioration de la descente ouest à la mer, en prolongement des impasses n° 9 et n° 10

Un réaménagement du haut de la descente en empierrement goudronné sera fait en intégrant le virage à gauche vers la plage. Cela évitera la formation du trou habituel à la jonction de la chaussée et du tapis. Par ailleurs, la haie actuelle qui rétrécit considérablement le passage, sera nettement taillée : elle ne peut pas être supprimée car elle a une fonction de protection de la dune par fixation du sable de cinglage.

Une voirie toujours à restaurer ... c'est tellement mieux quand ça marche bien !

Plusieurs adhérents, soit à l'Assemblée Générale, soit près de tel ou tel administrateur, soit par écrit plus récemment, nous ont signalé de nombreuses dégradations de la chaussée de nos avenues : boursoufflements liés aux racines, disparition du goudron jusqu'à la sous-couche comme dans le fond de l'impasse n° 9, tampons d'égouts dangereusement saillants, trous dans les bas côtés etc. A la demande du Conseil d'Administration, M Olivier ROGER, membre du C.A., en a fait le repérage systématique en fin de saison et a réalisé un document précis avec photos à l'appui. Son travail nous a permis de prioriser nos demandes en ce domaine à la première réunion des Enveloppes de Quartier. La seconde réunion attribuait pour ce faire un budget de 2 520 €. Courant octobre le président et M Philippe DUPUY, Directeur du Centre Technique Municipal, ont fait le tour des points les plus urgents à restaurer. C'est déjà fait pour certains d'entre eux; pour les autres, ils sont prévus lors de travaux de même nature sur l'ensemble des parcs. Le maximum sera réalisé avant la saison estivale.



Le parking arboré de la 1^{ère} avenue est terminé

Le début de la 1^{ère} avenue, porte d'entrée du Parc du Rocher la plus fréquentée lorsque l'on vient du Centre-Grièrre, a de l'allure avec son nouveau petit parking. Réalisé par la mairie, à la demande de notre Association, et en dialogue permanent avec son riverain, M Yve COUTAND, l'un de nos adhérents, son aménagement est le suivant :

- un trottoir de 2,50 m
- une bande de verdure plantée de 5 chênes vertige, étoffée d'une haie vive de troènes.
- un parking sablé de plusieurs places.

Cette réalisation faisait partie de la fin des engagements des enveloppes de quartier 2007, ce qui fut fait avant la fin de l'année... le dialogue demande du temps et les arbres ne se plantent pas à n'importe quelle saison. Merci à tous les acteurs de l'opération.



Un sentier de bord de mer va bientôt recouvrir les dangereuses roches des Nolleaux



Depuis quatre ans, notre Association lors des réunions d'enveloppes de quartier, puis celles des autres parcs également intéressés, demandaient à la municipalité de supprimer le risque majeur de ces 24 mètres d'enrochements en les comblant pour rétablir la continuité de l'ancien sentier de bord de mer. Ce sujet est revenu pratiquement à chacune des réunions des présidents avec la municipalité depuis octobre 2005. Ils découvraient progressivement la complexité de ce dossier. Etaient impliqués les Affaires Maritimes, les propriétaires privés riverains, la Municipalité consciente à la fois du risque des promeneurs mais aussi des contraintes de certaines administrations etc... Lors de sa réunion avec la Mairie, le 27 octobre dernier, le groupe des présidents au complet réitérait sa demande urgente en rappelant la nécessité de rétablir ce passage dit des Nolleaux, le contournement par la plage étant actuellement impossible à marée haute. Monsieur le Maire lui a assuré alors que le nécessaire serait fait vers le mois de Mai prochain et en tous cas avant la période estivale.

Mais il y a la mer... qui hausse un peu le ton !

Nous savons tous que son niveau monte, si peu chaque année, mais tellement trop au goût des habitants du littoral, des pouvoirs publics, des communes dont les pieds baignent dans ses eaux. La sauvegarde du littoral contre l'érosion marine s'est désormais installée comme un souci majeur. Cet hiver elle a moins gratté que l'an dernier... suffisamment cependant, au coup de vent du 9 décembre, pour faire tomber du haut de la dune de gros rochers situés en limite du parking de l'ex-hôtel de l'Océan. Le secteur des Générelles a tenu le coup grâce aux enrochements installés récemment. Le trait de côte de la pointe du Rocher n'a pas bougé cette fois-ci. Une étude importante a été demandée par la municipalité depuis fin 2006 à la DDE sur la partie de littoral allant du Phare à l'embarcadère. Ses premiers résultats étaient prévus fin 2007. Les préconisations, chiffrages, décisions et fin des travaux devraient s'étaler sur 3 ans. Le financement passera sans doute par un appel aux instances départementales ou régionales. Depuis quelque temps, les médias nous bombardent de chiffres quelque peu alarmistes. L'article de la revue *Nature Geoscience* bouscule la dernière fourchette annoncée pour la fin du 21^{ème} siècle jusqu'ici, à savoir de 18 à 58 cm, en la faisant grimper à 1m 60 ! (Figaro du 18.12.07) . Selon Le Monde du 14 janvier 2008,

« la perte des glaces de l'Antarctique s'est accélérée. Une étude parue récemment établit le bilan de la calotte glaciaire antarctique. Pour la seule année 2006, 192 milliards de tonnes de glaces sont parties dans l'océan ».

Ne voulant pas tomber dans le camp des vendeurs d'angoisse, il nous a paru sage, grâce à Google Earth de prendre un peu de hauteur. Mais surtout de maintenir notre vigilance et le dialogue permanent avec la Municipalité sur ce sujet. Pour les intéressés, le Web a d'excellents sites sur les méthodes actuelles de défense contre l'érosion marine.



Des arbres pour les générations qui viennent ...

A la Réunion de Quartier du 1^{er} octobre, nous étions plusieurs à exprimer notre souci de renouveler les arbres qui disparaissent du fait de leur vieillissement, des coups de vent, des constructions ou agrandissements... Ouest France du 03.10.07 a parfaitement résumé les échanges avec M le Maire à ce propos : *« les participants ont souhaité l'ouverture d'une réflexion la plus large possible sur des questions liées à l'environnement, tout particulièrement le reboisement de leur quartier. La pinède, qui fait en partie l'image de marque de la Grière, est en danger. Les pins ont une durée de vie comprise entre 50 et 80 ans et de nombreux propriétaires sont amenés à abattre des arbres morts, faisant perdre au quartier beaucoup de son charme. Un plan de reboisement serait le bienvenu. Il devra prendre en compte les spécificités tranchaises, en privilégiant les variétés locales, telles que le pin maritime, plutôt que les espèces exotiques. La municipalité se dit favorable à cette réflexion. »*



Lors de leur dernière réunion avec la mairie, les présidents de parcs sont revenus sur cette nécessité de reboiser en proposant l'idée de distribuer, peut être à coût réduit, des arbres adaptés à nos sols. Monsieur le Maire engagera avec son Conseil une réflexion dans ce sens qui pourra déboucher au printemps sur une « journée de l'arbre ».

Liaisons douces... site pour moyenne surface... réseau hydraulique restauré... étier redécouvert !



Le 23 novembre, nous étions invités à une réunion publique concernant LE SCHEMA DIRECTEUR DE LA GRIERE NORD. L'étude commanditée par la mairie et purement prospective, a été réalisée par un architecte paysagiste, M Pierre LEBRUN. Présenté par lui, ce schéma couvre l'espace bordé à l'ouest par la Corba (route de la Roche sur Yon), au nord par la rocade en direction de l'Aiguillon, à l'est par la jonction de la Belle Henriette, au Sud par le boulevard des Vendéens et son prolongement.

Selon son étude : *« l'étier principal qui serpente du Maupas jusqu'aux Roulières, a en partie disparu sous la végétation, signe d'une absence de gestion des canaux et fossés. La piste cyclable de la déviation nord est peu utilisée. La trame végétale est discontinue et hétérogène. »* Une esquisse de schéma directeur suggère alors une remise en eau de cet étier qui pourrait être bordé d'une piste cyclable. Des liaisons douces radiales, pour cyclistes et piétons, pourraient être créées entre les boulevards des Vendéens et De Lattre de Tassigny d'une part et la rocade d'autre part. Enfin, un site serait prévu pour l'établissement d'une moyenne surface commerciale en proximité de la zone actuelle du marché de la Grière, avec une intégration paysagée. A la réunion des présidents avec la Mairie, le 27 octobre, M TESSIER, adjoint au Maire chargé de l'urbanisme, avait précisé que cette zone commerciale de 400 à 500 mètres carrés pourrait être implantée à l'emplacement des cirques ou éventuellement derrière les manèges. Elle comporterait également la Poste et l'Office du Tourisme.

Quoi de neuf dans notre Association ?

Nous serons encore plus nombreux pour faire la fête cet été... car nous voilà rendus à **135 adhérents** à jour de cotisation, chiffre jamais encore atteint. Quand de nouveaux voisins arrivent dans notre Parc, faites-leur connaître l'Association, invitez les plus anciens à nous rejoindre... comme certains l'ont fait, passez-leur éventuellement ce bulletin, pour les informer sur ce que nous faisons ensemble : plus nous serons représentatifs, plus nous serons forts pour faire entendre nos demandes et exprimer nos propositions pour le Parc du Rocher et son environnement communal. Merci à tous ceux qui nous ont rejoints dernièrement.



Après la démarche de l'ensemble de notre Conseil d'Administration près des autres présidents de parcs Grière, le président de l'Association du Parc du Rocher a de nouveau été invité aux réunions avec la mairie. Il a participé à la dernière rencontre du 27 octobre avec M le Maire et ses adjoints. C'est une bonne chose pour tout le monde, pour les échanges d'informations et les dossiers communs à défendre ensemble avec les autres parcs.

Dernières nouvelles :

- L'ancien embarcadère a commencé à être démonté le 8 janvier, le nouvel ouvrage devrait être mis en service le 1^{er} juillet 2008.
- Si vous voulez voir vous-même l'état de la mer à La Tranche, à l'instant où vous nous lirez, connectez vous sur le site www.latranchesurmer.fr à la rubrique « webcam-NOUVEAU- » : ce sera une caresse pour vos yeux de voir rouler les vagues, et ce, presque en temps réel ! (à 10 h, 12 h et 14 h le jour et la veille, soit en vue fixe soit en balayage panoramique) . C'est un relais du site du Conseil Général de Vendée.